

Société Centrale Canine

155 Avenue Jean Jaurès, 93535 Aubervilliers





Calcul TPS et TPM lors d'un concours d'agility

Table des matières

1.	Classes de compétition lors d'un concours d'agility	2
	Calcul du temps de parcours maximum (TPM)	
	Calcul du temps de parcours standard (TPS)	
	3.1. Grade 1	
	3.2. Grade 2	
	3.3. Grade 3	
	3.4. Dispositions spécifiques pour la classe Junior 11	
	3.5. Dispositions spécifiques pour la classe Handi	. 4

1. Classes de compétition lors d'un concours d'agility

- a) Trois classes de compétition sont prévues pour un concours d'agility :
 - Générale: accessible aux binômes Senior, Junior 14, Junior 18
 - <u>Junior 11</u>: accessible aux binômes Junior 11 (au plus 2 chiens par conducteur)
 - <u>Handi</u>: accessible aux binômes de classe Handi (au plus 2 chiens par conducteur)
- b) Sur un même concours, un chien ne peut être inscrit qu'avec un seul conducteur, à l'exception d'un chien participant en Junior 11, qui peut être inscrit aussi avec un (seul) autre conducteur (en Junior 11 ou dans une autre classe).
- c) En classe Générale, le chien peut être conduit par tout conducteur ayant une licence pour ce chien, à condition que le conducteur l'ayant inscrit au concours soit présent au concours. Dans tous les cas, le chien ne participe qu'une seule fois à chaque épreuve pour laquelle il est inscrit.

2. Calcul du temps de parcours maximum (TPM)

Le temps de parcours maximum (TPM) s'obtient en divisant la longueur du parcours par une vitesse de référence définie dans le Règlement d'agility de la SCC et rappelée sur le tableau 1.

Grade	Epreuve	Catégories ABC	Catégorie D	Classe Handi
1	Agility	1,5	1,5	1,0
ļ ļ	Jumping	1,8	1,8	1,2
2	Agility	2,0	1,5	1,0
2	Jumping	2,5	1,8	1,2
3	Agility	2,0	1,5	-
3	Jumping	2.5	1.8	_

Tableau 1 : Vitesse de référence servant à établir le TPM (m/s)

3. Calcul du temps de parcours standard (TPS)

Le calcul du temps de parcours standard (TPS) dépend du niveau des épreuves.

Le classement préalable au calcul du TPS ne tient pas compte des chiens éliminés (y compris ceux par dépassement du TPM).

3.1. Grade 1

Le TPS est calculé en prenant la plus petite valeur des deux temps suivants :

- La moyenne des temps réalisés par les chiens terminant le parcours dans la catégorie, majoré de 20 %).
- Le temps obtenu en divisant la longueur du parcours par la vitesse minimale de référence définie sur le tableau 2.

Tableau 2 : Vitesse minimale de référence en grade 1 (m/s)

Epreuve	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie D
Agility	2,1	2,3	2,6	2,1
Jumping	2,4	2,5	2,8	2,3

Exemple: Épreuve Agility en grade 1, catégorie C, longueur de parcours = 160 m. La moyenne des temps réalisés par l'ensemble des chiens terminant le parcours est de 48,5 secondes.

Vitesse de référence TPM = 1,5 m/s (cf. tableau 1) : TPM = 160 / 1,5 = 107 s (arrondi). Temps moyen réalisé majoré de 20 % = 48,5 x 1,20 = 58 s (arrondi). Vitesse minimale de référence en grade 1 = 2,6 m/s (cf. tableau 2) : temps de parcours calculé à partir de la vitesse minimale de référence = 160 / 2,6 = 62 s (arrondi). TPS = 58 s car 58 s car

3.2. Grade 2

Le TPS est calculé en prenant la plus petite valeur des deux temps suivants :

- La moyenne des temps réalisés par les chiens terminant le parcours dans la catégorie, majoré de 10 %).
- Le temps obtenu en divisant la longueur du parcours par la vitesse minimale de référence définie sur le tableau 3.

Tableau 3 : Vitesse minimale de référence en grade 2 (m/s)

Epreuve	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie D
Agility	2,6	2,6	2,9	2,2
Jumping	2,8	2,9	3,1	2,3

Exemple : Épreuve Agility en grade 2, catégorie B, longueur de parcours = 160 m. La moyenne des temps réalisés par l'ensemble des chiens terminant le parcours est de 44,3 secondes.

Vitesse de référence TPM = 2,0 m/s (cf. tableau 1): TPM = 160 / 2,0 = 80 s. Temps moyen réalisé majoré de 10 % = 44,3 x 1,10 = 49 s (arrondi). Vitesse minimale de référence en grade 2 = 2,6 m/s (cf. tableau 3); temps de parcours calculé à partir de la vitesse minimale de référence = 160 / 2,6 = 62 s (arrondi). TPS = 49 s car 49 est plus petit que 62.

3.3. Grade 3

Le TPS est calculé en prenant la plus petite valeur des deux temps suivants :

- La moyenne des temps réalisés par les 3 chiens les plus rapides dans la catégorie majorée de 15 %; si moins de 3 chiens sont classés, on prend la moyenne des temps réalisés par ces chiens, majoré de 15 %.
- Le temps obtenu en divisant la longueur du parcours par la vitesse minimale de référence définie sur le tableau 4.

Tableau 4 : Vitesse minimale de référence en grade 3 (m/s)

Epreuve	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie D
Agility	3,3	3,4	3,7	2,8
Jumping	3,5	3,6	3,9	2,9

Exemple: Épreuve Jumping en grade 3, catégorie A, longueur de parcours = 160 m. Cinq chiens terminent l'épreuve. Ils réalisent des temps de 31,42; 34,20; 38,64; 42,54 et 55,55 secondes, avec respectivement 10; 0; 5; 0 et 0 points de pénalités de parcours.

Vitesse de référence TPM = 2,5 m/s (cf. tableau 2) : TPM = 160 / 2,5 = 64 s. La moyenne des temps réalisés par les 3 chiens les plus rapides (on ne tient pas compte de pénalités de parcours) est égale à (31,42 + 34,20 + 38,64) = 34,75 s. Cette moyenne majorée de 15 % = 40 s (arrondi). La vitesse minimale de référence en grade 3 = 3,5 m/s (cf. tableau 4) ; temps de parcours calculé à partir de la vitesse minimale de référence = 160 / 3,5 = 46 s (arrondi). TPS = 40 s car 40 est plus petit que 46.

3.4. Dispositions spécifiques pour la classe Junior 11

Pour la classe Junior 11, le TPM reste identique à celui calculé pour la classe Générale (cf. tableau 2). Cependant, le TPS est calculé comme pour la classe Générale puis augmenté de 10 %.

Exemple : Épreuve Agility en grade 2, catégorie B, longueur de parcours = 160 m.

En classe Générale, on obtient TPM = 80 s et TPS = 49 s. cf. exemple « Épreuve Agility, catégorie B » ($\S 3.2$). Cela donne, en classe Junior 11 : TPM = $\S 0$ s et TPS = 49 s + 10 % = $\S 4$ s (arrondi)

3.5. Dispositions spécifiques pour la classe Handi

Le TPS est calculé en prenant la moyenne des temps réalisés par l'ensemble des chiens terminant le parcours dans la même catégorie d'handicap, quelles que soient les catégories des chiens (en tenant compte des seules pénalités de parcours) majoré de 20 %.

Exemple: Épreuve Agility en grade 2, classe d'handicap C3, longueur de parcours = 160 m. La moyenne des temps réalisés par l'ensemble des chiens terminant le parcours est de 73,43 secondes.

Vitesse de référence TPM = 1,0 m/s (cf. tableau 2) : TPM = 160 / 1,0 = 160 s. Moyenne des temps réalisés = 73,43 s. TPS = Temps moyen majoré de 20 % = 88 s (arrondi).